



# Ammarres



Revue périodique éditée par l'Entreprise Portuaire d'Oran, N°15 - Edition Février 2024

## Le Ministre des Transports au Port d'Oran

Changement de management  
**Monsieur CHAREB NACER,**  
nouveau PDG de l'EPO

Il porte désormais son nom  
**Le port d'Oran rend hommage  
au Chahid Guerrab Lahouari**

Revue éditée par  
l'Entreprise Portuaire d'Oran



TEL : 041 33 24 41

041 33 24 97 / 041 33 24 49

FAX : 041 33 24 98

Adresse : 01 RUE 20 AOUT  
ORAN

Site web : [www.port-oran.dz](http://www.port-oran.dz)

Responsable de la publication :

**CHAREB NACER**  
PDG de l'EPO

Coordination de la publication :

**Amina HAYANI**

Chargée de Communication EPO

Coordination de la rédaction :

**N.BENCHACHOUA**

Ont participé à la rédaction

**A.ABDELHAK**  
**N.BENCHACHOUA**  
**A.HAYANI**

Conception et réalisation

Maa-com



Infographie :  
**Mehdi FEHAM**

Photos :  
**DALI YOUCEF**

# SOMMAIRE

## ÉDITO

3 Un port sûr... un port performant

## ACTUALITÉ

4 Impulsion de l'Activité Portuaire et Modernisation des Infrastructures  
**Le Ministre des Transports au Port d'Oran**

Changement de management  
**Monsieur CHAREB NACER, nouveau PDG de l'EPO**

5 Il porte désormais son nom  
**Le port d'Oran rend hommage au Chahid Guerrab Lahouari**

6 **Visite des Représentants du PAM au Port d'Oran**

Commémoration du 17 octobre  
**Les travailleurs observent une minute de silence**

**Visite pédagogique**

## DOSSIER SAISON ESTIVALE

7 **Travaux d'aménagement du bâtiment A de la gare maritime**

8 **M. Le ministre des transports lance les préparatifs de la saison estivale**

Réunion du Comité Local des Facilitations Maritimes du Port d'Oran  
**Tout pour le confort des passagers**

9 **Visite d'une délégation parlementaire au port d'Oran**

**Une délégation du sénat au port**

10 **Bilan saison estivale 2023**

## SURETÉ

10 Encadré par des experts britanniques  
**Séminaire national sur la sûreté portuaire**

11 Coopération  
**Visite d'une délégation américaine de sûreté**

12 Exercice de sécurité du 24 septembre 2023  
**Parer à tous les dangers**

13 Exercice de sûreté  
**Intrusion d'un véhicule et incendie**

## RESSOURCES

14 **Médecin chef à l'EPO**

17 **Portrait Docteur Ghozlane Taleb**

## ACTIVITÉS

18 Une activité en pleine progression  
**Les voiliers amarrent au port d'Oran**

19 Croisières  
**L'escale oranaise, de plus en plus prisée**

## NUMÉRISATION

20 APCS et digitalisation  
**Cap sur une numérisation globale**

## TRAVAUX

22 Importants chantiers ouverts  
**Le port fait peau neuve**

## STATISTIQUES

23 **Bilan du trafic portuaire 2023**

# ÉDITO

---

## Un port sûr... un port performant

**P**remiers remparts frontaliers du pays, les ports requièrent une attention particulière et soutenue en matière de vigilance et de sécurité. Cela concerne tant la préservation de la santé des personnes que la sécurité des équipements, des navires et des infrastructures. Elle concerne surtout la défense de la souveraineté du pays et la protection de son économie. Ainsi, l'entreprise portuaire, avec ses partenaires sécuritaires, se doit de maintenir un état de veille constant à l'intérieur du port et dans son environnement immédiat.

A cet effet et à l'instar de tous les ports du pays, nous organisons chaque année, avec la collaboration de nos partenaires de la communauté portuaire, des exercices de simulation, grande nature pour préparer nos équipes à d'éventuels sinistres ou actes malveillants. Ces exercices sont d'ailleurs couronnés de succès et démontrent le sérieux, l'esprit de responsabilité et l'implication de nos cadres et travailleurs dans la préservation de leur outil de travail et dans la protection de l'économie nationale. Nos actions sont également motivées par le besoin de rendre le port plus attractif, car le sentiment de sécurité donne plus de vitalité à l'activité portuaire. Ainsi, rassurés par le bon accueil, beaucoup de navires de croisière prestigieux ont amarré cette année au port d'Oran, contribuant à l'essor du tourisme dans notre région qui regorge de sites merveilleux qui ne demandent qu'à être découverts.

Donc, au même titre que l'investissement sur la réalisation des infrastructures, l'acquisition des équipements modernes le recrutement et la formation de la ressource humaine, l'aspect sécurité-sûreté est un des atouts essentiels dans l'attractivité du port.



**CHAREB NACER**  
**PDG de l'EPO**

## Impulsion de l'Activité Portuaire et Modernisation des Infrastructures

# Le Ministre des Transports au Port d'Oran

*Durant sa visite de travail et d'inspection dans les ports de la région Ouest du pays le dimanche 28 janvier 2024, le ministre des Transports, Monsieur Mohamed El Habib ZAHANA, s'est rendu au port d'Oran accompagné du wali d'Oran, Monsieur Said SAYOUD, et le Président Directeur Général du groupe SERPORT, Monsieur Mohamed Karim Eddine HARKATI. La délégation a été accueillie par le staff de l'EPO, les autorités locales de la ville, les membres de la sécurité de la communauté portuaire et les PDG de la SGPP et de la SNTF...*

Au sein de la coupole de la gare maritime, la délégation a assisté à une présentation du port faite par Monsieur CHAREB NACER, Président Directeur Général de l'EPO. L'orateur a relaté dans le détail, les aspects techniques du port, ses capacités, l'évolution de ses activités, les perspectives de développement, ainsi que des informations concernant la plateforme communautaire APCS. Le ministre, qui s'est enquis de plusieurs informations détaillées concernant l'activité commerciale de l'entreprise, a exprimé sa satisfaction quant aux résultats réalisés, surtout en termes de célérité de livraison des conteneurs et de réduction des séjours à quai des navires, ce qui se répercute positivement sur la réduction des surestaries et en conséquence, sur les réserves de devises du pays. Lors de l'exposé concernant les projets à venir, monsieur le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les délais de réalisation de l'extension de la voie ferrée existante au niveau de la gare marine du port, vers le quai du Sénégal. Il est à noter que ce dernier verra l'implantation d'une ligne ferroviaire de 500 ML dont le financement sera supporté en grande partie par l'entreprise. Cette ligne sera dédiée à l'évacuation de la marchandise conteneurisée. L'objectif principal de l'opération est de désengorger les des-



sertes routières de la ville. Pendant la présentation, monsieur le wali d'Oran a manifesté un intérêt particulier pour plusieurs sujets, notamment le déploiement des caméras de surveillance dans le périmètre de l'enceinte portuaire ainsi que dans les zones d'activités adjacentes. Il a soulevé des questions pertinentes concernant les mesures de sécurité mises en place et les étapes du projet, mettant en avant l'importance cruciale de la sûreté des installations portuaires et des zones environnantes. Avant de clôturer sa visite, Monsieur le ministre des Transports a procédé à l'inauguration des nouvelles salles d'embarquement et de débarquement des passagers au sein de la gare maritime. Ces espaces ont fait l'objet d'importants travaux de réaménagement et de réhabilitation, visant à améliorer considérablement le confort des voyageurs. Ces aménagements ont été pensés dans l'op-

tique de créer un espace agréable et fonctionnel pour les passagers, soulignant ainsi l'engagement pour une grande qualité des services offerts au sein de la gare maritime. Au terme de la visite, le ministre a exprimé sa satisfaction à l'égard des efforts déployés par les responsables de l'entreprise, saluant leur engagement et leur dévouement pour l'amélioration et le développement des infrastructures portuaires. Il a également encouragé les managers des ports à se montrer proactifs et à prendre de nouvelles initiatives afin de dynamiser davantage le secteur portuaire et de le propulser vers l'avant. Cette impulsion vers l'innovation et l'amélioration continue reflète l'engagement du ministère pour une croissance durable et une modernisation des ports, dans le but de répondre aux besoins croissants du commerce international et de renforcer la compétitivité économique du pays.

### Changement de management

## Monsieur Chareb Nacer, nouveau PDG de l'EPO

Depuis la fin du mois d'Août 2023, l'entreprise portuaire d'Oran a, à sa tête, un nouveau Président Directeur Général en la personne de Monsieur Chareb Nacer, installé dans ses fonctions à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire (AGEX) des actionnaires tenue le 29/08/2023. M. Chareb a notamment été à la tête du groupe Industries Locales «DIVINDUS», puis président du conseil d'administration de l'entreprise portuaire de Skikda.



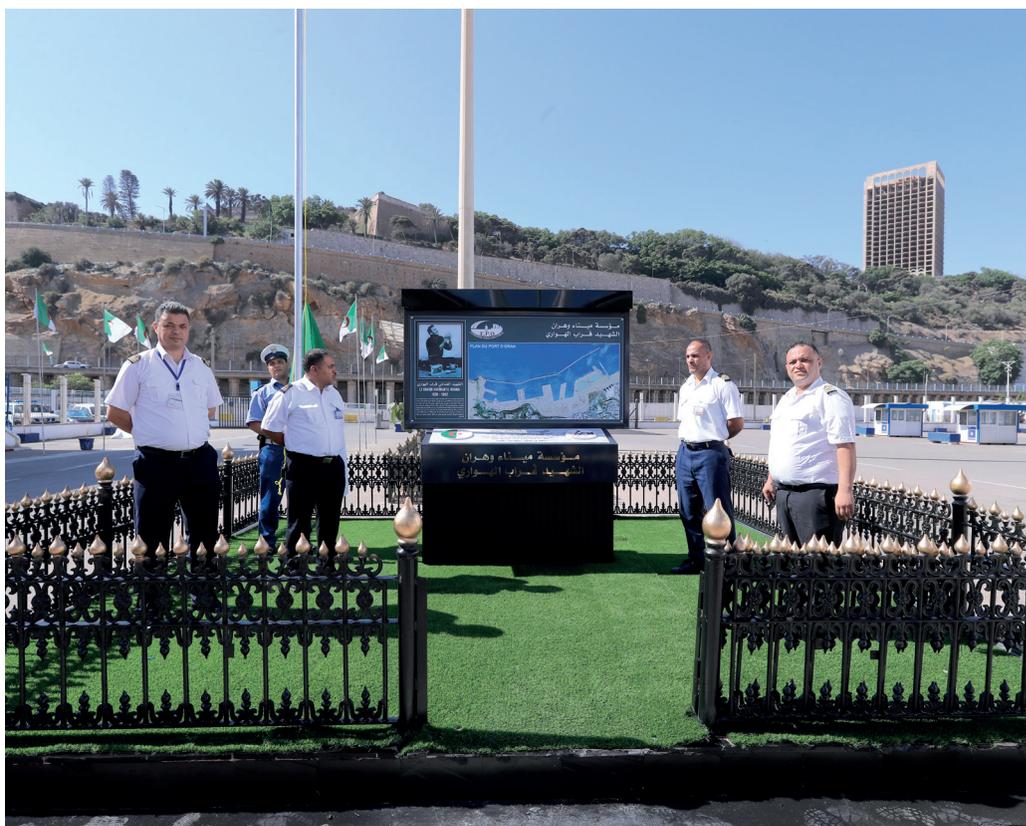
Il porte désormais son nom

# Le port d'Oran rend hommage au Chahid Guerrab Lahouari

*Ancré dans la vie de la ville, de son économie, de sa culture et de son histoire, le port d'Oran rend un hommage perpétuel à un des plus valeureux martyrs de la glorieuse révolution du premier novembre 1954 en décidant de porter son nom.*

Ainsi, dans le cadre des festivités de commémoration du 61<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance, le port d'Oran a été débaptisé du nom du Chahid Guerrab Lahouari. La cérémonie a eu lieu le 5 juillet 2023. Cette décision a été prise suite à la proposition émanant de la direction générale de l'Entreprise Portuaire d'Oran en date du 27 novembre 2022. Suite à cette proposition, la Direction des Moudjahidines et Ayant-droits de la wilaya d'Oran a joint une demande datée du 18 décembre 2022.

La commission Nationale de Dénomination a retenu la proposition, dans son PV de réunion, daté du 25 mai 2023. Le 8 juin 2023, au cabinet du Wali d'Oran, une réunion présidée par madame la Directrice des Moudjahidines et ayant-droits, a décidé de donner le nom du Chahid Guerrab Lahouari au port d'Oran.



## Guerrab Lahouari

Né en 1930 à Sidi el Houari, le martyr Guerrab Lahouari a suivi des études couronnées par l'obtention d'un certificat d'études primaires. Il s'est ensuite inscrit dans un centre de formation professionnelle pour suivre une formation d'électricien. Après cette formation, il a travaillé comme électricien dans une société. Ayant rejoint l'organisation des fidaii (combattants urbains), il participa à plusieurs actions armées contre les intérêts coloniaux. Il a été arrêté, avec d'autres compagnons, par la police française, dans une boulangerie de la rue de Mostaganem. Condamné à la peine de mort, sans qu'il ne soit présenté à la justice, il a été immolé par le feu à la forêt de Canastel par les troupes de l'OAS, en compagnie de trois compagnons.



## Visite des Représentants du PAM au Port d'Oran

Le 17 janvier 2024, le port d'Oran a accueilli une délégation du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Cette visite de haut niveau, effectuée en collaboration avec le Croissant Rouge Algérien, a d'abord mené la délégation à travers les différents secteurs du port pour se terminer au niveau du terminal à conteneurs où s'est tenue une séance de travail.



présentants ont évoqué avec enthousiasme leurs perspectives de développement spécifiques dans la région du Sahel, soulignant ainsi l'importance stratégique de renforcer les initiatives humanitaires dans cette zone géographique. La séance s'est conclue en fin de matinée, laissant entrevoir des opportunités prometteuses pour le renforcement des liens entre le port d'Oran et les organisations humanitaires.

La réunion, présidée par le PDG du port d'Oran, a réuni également le PFSO, les directeurs de la Digitalisation et Numérisation et du Terminal à Conteneurs, en présence du responsable régional des opérations du PAM au Sénégal, du représentant de la chaîne d'approvisionnement du PAM au Sénégal, la représentante du Croissant Rouge Algérien et le représentant des services de douanes Algériennes. Ont également pris part à la rencontre, l'assistant logistique du bureau du PAM à Alger et le représentant du Croissant Rouge Sahraoui. Les discussions ont porté sur divers aspects, notamment les capacités physiques et techniques du port d'Oran, les ca-

pacités et les moyens de traitement de l'EPO de différents types de marchandises sous différents modes de conditionnement ainsi que les modalités d'évacuation de ces marchandises. Les présents ont également abordé la question de l'arrière-pensée du port, les franchises, et d'autres points liés à l'efficacité opérationnelle. Les représentants du PAM ont partagé avec les présents leurs expériences avec d'autres ports, comme ils ont également débattu des processus liés à la gestion des denrées alimentaires (récupération, regroupement et distribution), des défis logistiques potentiels et réels. Leur satisfaction à l'égard des relations avec le port d'Oran a été clairement exprimée. De plus, les re-

### Commémoration du 17 octobre

## Les travailleurs observent une minute de silence

Le 17 octobre 2023, la communauté portuaire a célébré un moment solennel en observant une minute de silence. Les sirènes et les typhons des remorqueurs ont retenti dans l'enceinte portuaire pour accompagner ce moment de recueillement. Cet hommage était dédié aux martyrs des massacres tragiques du 17 octobre 1961. Cette initiative respectueuse s'inscrivait dans le cadre du décret présidentiel N°392-21 du 16 octobre 2021, imposant cette commémoration à l'échelle nationale, engageant ainsi toutes les entités et entreprises du pays à se souvenir de cet événement.

## Visite pédagogique



Dans le cadre d'une excursion éducative, un groupe de 50 élèves de l'école privée Hayat School, accompagnés de quatre encadrants dont la directrice de l'école, a entrepris une visite au port d'Oran le 29 Novembre 2023. Cette sortie visait à explorer l'environnement portuaire dans sa globalité. Au cours de cette expérience, les écoliers ont eu l'opportunité de découvrir de près le fonctionnement du terminal à conteneurs, les diverses activités en cours ainsi que les engins utilisés. De plus, ils ont exploré avec intérêt le secteur 1 du port d'Oran, capturant des moments inoubliables à travers des photos souvenirs qui immortaliseront cette expérience unique.

## Saison estivale 2023

Cette année, comme les précédentes, la saison estivale a fait l'objet d'intenses préparatifs et de travaux d'aménagements. En effet, de grands travaux ont touché les installations de la gare maritime, notamment et dans un premier temps, le bâtiment A.

Outre cela, la préparation de la saison estivale a fait l'objet de l'ordre du jour de la réunion du comité de facilitation. Enfin, le port d'Oran a reçu, toujours dans le cadre de cette préparation, la visite de deux délégations parlementaires et celle du Ministre des transports.

# Travaux d'aménagement du bâtiment A de la gare maritime

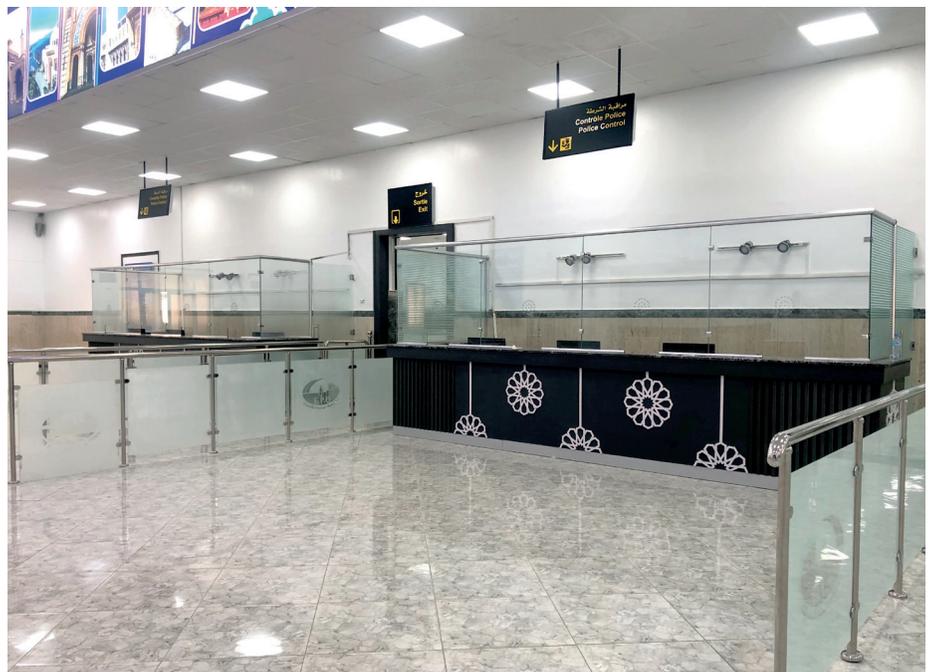


D'importants travaux ont touché, cette année, les bâtiments de la gare maritime. Ils concernaient les deux bâtiments A et B. Cependant et pour ne pas perturber le trafic passagers, les travaux concernant le bâtiment B n'ont été lancés qu'à la fin de la saison estivale. C'est le bâtiment A qui a été choisi, dans un premier temps, pour bénéficier d'actions qui l'ont rendu plus fonctionnel et lui ont donné un coup de jeune. Pour cela, plusieurs lots ont été retenus et confiés à des entreprises sous-traitantes. L'un des plus importants lots fut celui de la réhabilitation du revêtement des sols et des murs de la salle Arrivées/départs et du salon d'honneur. Outre cela, le bâtiment a bénéficié de la fourniture et pose de panneaux d'affichage au niveau de la salle Arrivées. Les postes 1 et 2 de la police des frontières ont également été réaménagés, de même que les portes et fenêtres.

Ainsi a-t-il fallu changer les fenêtres et portes métalliques au niveau du 1er étage du bâtiment A. Les portes en aluminium de la salle Arrivées ont

été modifiées. En outre, les portes et fenêtres en aluminium au niveau des accès aux couloirs des bâtiments A et B et du salon d'honneur ont été posées. Il a fallu également refaire les portes fenêtres métalliques, donnant sur le quai Conakry. Des travaux de réparation de deux rideaux et portes en aluminium, ainsi que l'habillage des banquettes métalliques ont été entrepris. La sécurité des passagers a été renforcée puisque la salle Arrivées du bâtiment A a bénéficié de la réalisation d'un garde-corps.

Le système de vidéosurveillance a également été étendu au niveau de la gare maritime. Malgré ces importants travaux, la gare maritime ne s'est pas arrêtée de fonctionner et les voyageurs ont été reçus dans de bonnes conditions.



## M. Le ministre des transports lance les préparatifs de la saison estivale

*En date du 21 mai 2023, Monsieur le Ministre des Transport a visité le port d'Oran. Cette visite s'inscrivait dans un large programme d'inspection de la situation de son secteur, à la veille des premiers départs des pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam et de l'ouverture de la saison estivale.*



frontières et la douane. Le ministre, accompagné durant sa visite par Messieurs le wali d'Oran, les parlementaires, les membres de la commission de sécurité, le président du groupe Serports, le DGMMP, le Directeur des transports de la wilaya, le chef de daïra et le Président d'APC, a eu à suivre, dans la salle de la coupole de la gare maritime, une présentation des activités du port. Il a également visité les installations du transit des passagers de la Gare Maritime. Dans ce contexte, Monsieur le Ministre a insisté sur l'accélération des travaux d'aménagement de la gare maritime, afin qu'elle soit prête au cours de la seconde quinzaine du mois de juin.

**D**urant cette visite, Monsieur Youcef Chorfa a eu à visiter plusieurs sites. Dans ce cadre, le ministre s'est rendu au port d'Oran, afin de mettre l'accent sur l'application des mesures prises pour

la réussite de la saison estivale 2023, notamment en ce qui concerne l'accueil de la communauté résidant à l'étranger, insistant sur la célérité dans le traitement des passagers par les services de police des

### Réunion du Comité Local des Facilitations Maritimes du Port d'Oran

## Tout pour le confort des passagers

**E**n vue de la préparation de la saison estivale de l'année 2023, une réunion restreinte du Comité Local des Facilitations Maritimes (CLFM) du Port d'Oran s'est tenue, le 10 avril 2023, sous la présidence de Monsieur le Directeur des Transports de la Wilaya d'Oran.

Cette réunion fait suite aux instructions de Monsieur le Ministre des Transports qui ont notamment trait aux actions à entreprendre pour lever les éventuelles contraintes constatées et permettre le traitement des carferry dans les meilleures conditions possibles. Elles concernent également l'examen des propositions d'amélioration des circuits départ-arrivée des auto-passagers et l'affectation,

selon les disponibilités d'aires de stationnement (zones tampons) pour permettre l'évacuation des auto-passagers dans de courts délais et la mise en place de synergies nécessaires pour permettre le traitement simultané de deux navires. La réunion s'est achevée par la notification d'un ensemble de recommandations, dont notamment, la nécessité pour les quatre compagnies maritimes, ENTMV, BENTRAS, AURES et CORSICA de coordonner leurs programmes de dessertes, entre elles et avec la direction de la capitainerie du port d'Oran, afin d'éviter les chevauchements. D'autres recommandations concernant la gestion des bagages et leur sécurité ainsi que la maîtrise des listes d'attente et des enregis-

trements ont également été émises au cours de ce conclave. Le comité a également insisté sur la célérité du traitement des voyageurs par le renforcement des effectifs et préconisé de faire appel à des volontaires du croissant rouge pour l'accompagnement des voyageurs âgés et ceux à mobilité réduite.

Toujours soucieux du confort des voyageurs, le CLFM a insisté sur la nécessité de doter les voyageurs d'eau potable et de mettre à leur disposition un bureau de change au niveau de la gare maritime. Pour sa part, l'EPO s'est engagée à mettre à la disposition des compagnies maritimes la station urbaine, pour faciliter le traitement des passagers, ainsi que la route «A» pour les auto-passagers.

# Visite d'une délégation parlementaire au port d'Oran

L'EPO a accueilli, le 15 mai 2023, les membres de la commission parlementaire chargée des transports auprès de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), venue s'enquérir sur les travaux de préparation de la saison estivale, qui se distingue, chaque année, par l'accueil de nombreux représentants de la commu-

nauté algérienne installée à l'étranger. Les députés, accompagnés par Messieurs le Secrétaire Général de la Wilaya d'Oran, le Directeur des Transports, le Président Directeur Général de l'EPO, de cadres de l'EPO et des membres des services de sécurité, ont eu l'occasion de visiter la gare maritime du port d'Oran. Durant

cette visite, les parlementaires ont reçu toutes les explications concernant les modalités d'accueil de la communauté algérienne établie à l'étranger. L'attention des invités a été attirée sur toutes les actions entreprises par l'EPO, pour renforcer les commodités d'accueil durant la saison estivale.

## Une délégation du sénat au port

Le port d'Oran a accueilli également, le 30 mai, une délégation de membres du Conseil de la Nation (Sénat). Il est à préciser que cette visite rentre dans le cadre du déplacement sur les wilayas de Mostaganem et Oran d'une mission d'information provisoire de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation qui a eu à réaliser une inspection qui s'est étalée du 27 mai au 2 juin 2023. Concernant la wilaya d'Oran, la mission a eu pour objet l'inspection de l'état d'avancement des travaux des équipements publics, d'aménagement des zones industrielles, des stations de dessalement, et une visite du port.

La délégation, conduite par le sénateur et président de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil, Monsieur Saïd Saïdi, et des membres de la commission et accompagnée par Messieurs le Président de l'Assemblée Populaire de Wilaya, le Secrétaire Général de la Wilaya d'Oran et le Directeur des Transports, a été accueillie par Monsieur le Président Directeur Général de l'EPO, des cadres de l'entreprise et des représentants des services de sécurité.

Au niveau de la coupole, les invités ont eu droit à une présentation des activités du port d'Oran, par Monsieur le PDG de l'EPO. Ils ont également visité les installations dédiées au transit des passagers au niveau de la gare maritime.



## Bilan saison estivale 2023

Les travaux de préparation de la saison estivale 2023 se sont avérés payants puisque les chiffres réalisés montrent une augmentation, par rapport à l'année précédente, de 23% pour ce qui concerne les passagers et une autre de 31% pour les véhicules. Ainsi, le port d'Oran a enregistré le mouvement (arrivées et départs) de 102.757 passagers et de 28.071 véhicules. Pour cette période, allant de 15 juin au 15 septembre, le port d'Oran, qui fonctionne avec deux quais dédiés aux car-ferries, a connu l'accostage de 66 navires. Le quai de Conakry, en raison des travaux de réaménagement des salles du bâtiment A, a été moins sollicité (28 escales) que le quai de Casablanca qui s'est taillé, avec 38 escales, la part du lion pour cette saison estivale. En ce qui concerne la provenance et la destination des voyageurs, le port d'Oran a été desservi par 5 lignes (Alicante, Marseille, Almeria, Barcelone et Sète). C'est Alicante qui vient en tête, avec 45% du trafic global passagers. Elle est suivie par Marseille (19%), Almeria (18%), Sète (11%) et enfin Barcelone (7%). Ces résultats sont dus



autant aux performances réalisées par les équipes de l'EPO qu'à l'effort des autres services portuaires, tels la police des frontières et les services des douanes. En effet, il a été constaté une nette diminution du temps de traitement des passagers piétons et des auto-passagers. Cette célérité n'a été possible que grâce aux actions entreprises pour la distribution des Titres de Passage Douanes (TPD) à bord des ferries. Ainsi et en moyenne, le temps de traitement des passagers piétons a été estimé à 30 minutes pour ce qui

concerne les formalités de police et 1 heure pour la douane alors que celui des auto-passagers a atteint 1 heure pour ce qui concerne les services de police et 3 heures pour la douane. En outre et toujours dans le cadre de l'application des mesures facilitatrices, il a été mis en place un circuit vert pour les familles avec véhicule. Il est quand même à déplorer l'absence sur place de bureaux de change des devises et celle d'agents d'orientation et d'information relevant des compagnies maritimes.

### SÛRETÉ

Encadré par des experts britanniques

## Séminaire national sur la sûreté portuaire

Du 6 au 8 novembre 2023 s'est tenu, à l'Hôtel Hyatt Régency, un séminaire qui a regroupé tous les PFSO des ports algériens et les services concernés par la sûreté maritime. La rencontre tenue sous le thème «Ateliers pour les officiers de sûreté des installations portuaires» a été encadrée par des experts du département «For Transport» du Royaume-Uni. Durant la rencontre, les participants ont eu à échanger des informations concernant le volet sûreté maritime, en particulier les

navires de croisière. Ainsi, selon Monsieur Madouni Hakim, PFSO du port d'Oran, «Les débats ont tourné autour des questions de comment traiter les menaces et comment traiter les niveaux de sûreté. Nous avons abordé également le sujet des passerelles entre le CSO (Officier de sûreté de la compagnie), le SSO (Officier Ship Sécurité) et le PFSO durant l'escale des navires au port et les questions relatives aux mesures de sûreté adaptées à l'installation. Durant ces ateliers, des scénarios ont

été débattus et traités par les PFSO, concernant l'évaluation des risques des navires, la responsabilité des organisations locales et internationales et les niveaux de sûreté». La rencontre a été clôturée par une évaluation des connaissances acquises durant le séminaire. En fin de colloque eut lieu une remise des certificats aux participants, en présence de Monsieur de Directeur des Ports, de la représentante des Affaires Etrangères et de Madame l'ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie.

Coopération

# Visite d'une délégation américaine de sûreté



L'EPO a accueilli, le 23 mai 2023, une délégation américaine spécialisée en sécurité pour une inspection détaillée. Il est à rappeler qu'après les attentats du 11 septembre, un nouveau système de sécurité, dénommé code ISPS (International Ship and Port Facility Security) qui signifie «Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires», a été adopté le 12 décembre 2002, par la résolution 2 de la Conférence des gouvernements contractants, à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (Solas), de 1974. Le code ISPS concerne la sécurité des navires et des installations portuaires. Il contient des procédures en interface des navires à quai. Monsieur Madouni Hakim, Directeur de la sécurité portuaire (PFSO) au port d'Oran, nous apprend que «Le gouvernement a confié, en 2004, l'évaluation de la sûreté des ports algériens à un organisme de contrôle, le NMI (North Maritime Security). Celui-ci a procédé à un audit approfondi sur tous les aspects sécuritaires (accès, périmètre, éclairage, quais, postes de contrôle, guérites, postes de garde, etc.), jusqu'au dernier maillon de la sécurité. Suite à cela, l'organisme a rédigé un rapport. Comme tous les ports algériens, celui d'Oran a été certifié, en 2004. Des audits sont effectués régulière-

ment». Concernant la visite du 23 mai, la délégation, accompagnée par le Sous-directeur de la Sûreté portuaire et la représentante de la DGMMP, a été reçue par le Président Directeur Général de l'EPO, le Directeur de la Capitainerie ainsi que le PFSO et son adjoint. Etaient également présents à l'accueil, le chef de la 1ère Brigade de la Police des Frontières Maritimes (BPFM), le Commissariat de la Sécurité Portuaire d'Oran (CSPO), le Commandant du Groupement Territorial du Service National des Garde-Côtes (GT/SNGC), le Commandant de la Station Maritime Principale du Service National des Garde-Côtes (SMP/SNGC), le Chef d'Unité de la Protection Civile, le CID des Douanes et l'Inspecteur Principal de la Brigade (IPB). La visite s'est déroulée en deux temps: une présentation du port d'Oran, axé sur le système de sûreté et sécurité de l'enceinte portuaire et une visite sur l'enceinte portuaire. La présentation a été assurée par Monsieur Madouni Hakim, PFSO. L'orateur a axé son exposé sur la situation géographique du port, ses spécificités, le bilan des activités de l'exercice 2022, le dispositif de sécurité en place, les résultats des exercices de sûreté passés, ainsi que le schéma organisationnel garantissant la sécurité au sein du port. Le PDG a ensuite repris la parole pour souligner l'importance du plan de sécurité, par-

ticulièrement à la lumière de l'extension récente du terminal à conteneurs. Monsieur SALHI, Directeur des ports, a pris la parole pour souligner la complexité de l'équilibre nécessaire entre la facilitation des opérations et la garantie de la sûreté portuaire. Il a exprimé ses félicitations à l'ensemble de la communauté portuaire pour leur excellente communication et coordination. De plus, il a mis l'accent sur la nécessité de la digitalisation et de la gestion proactive des risques. Il a également évoqué plusieurs projets d'envergure du port, tels que la mise en place de la nouvelle desserte routière, l'aménagement de la gare maritime et l'équipement du terminal à conteneurs. Certains membres de la délégation ont pris la parole pour exprimer leur satisfaction quant à la qualité de la présentation et saluer la coordination exemplaire entre les différents acteurs lors des exercices de sûreté. Dans un second moment, la délégation a eu l'opportunité de visiter la salle de contrôle des caméras de surveillance au sein de la 1ère BPFM, puis de se rendre sur diverses installations portuaires telles que l'accès principal et la zone exploitation pour inspecter de près l'interface entre les quais et les navires. Enfin, la délégation a opéré une visite du système de détection (scanner des douanes) pour le contrôle des conteneurs.

## Exercice de sûreté du 24 septembre 2023

# Parer à tous les dangers

*Conformément aux dispositions et exigences du code ISPS et en coordination avec les services de sécurité portuaire, l'EPO a entrepris, durant la matinée du 24 septembre, l'organisation d'un exercice de sûreté au niveau du port d'Oran.*



L'exercice, selon le scénario arrêté, s'est déroulé en trois temps. Il comportait de combattre d'abord un début d'incendie à bord du carferry «El Djazair II», puis de lutter contre la pollution du quai Conakry (lieu d'accostage du navire en question) et enfin d'intervenir après la découverte d'un colis suspect, abandonné au niveau d'une cabine du carferry, après débarquement des passagers. Le déroulement de l'exercice a nécessité le déploiement d'importants moyens matériels et humains, provenant des différents services de sécurité portuaire. La simulation a débuté à 9 heures 30 par le début de l'intervention de l'équipe de sécurité anti-incendie du navire «El Djazair II». Malheureusement, le feu se propage au niveau du garage du navire et le commandant du carferry se trouve contraint de faire appel au bureau des mouvements de la capitainerie pour solliciter l'intervention des remorqueurs pour le refroidissement des parois et de la protection civile. Le commandant du port appelle, à 9 heures 46, le patron du remorqueur Zabana II pour prêter assistance au carferry. En même temps, une cellule de crise, constituée de représentants du PFSO, de la Brigade de police des frontières maritimes (BPFM), du Commissariat de sûreté portuaire (CSPO), de la protection civile, des garde-côtes, de la capitainerie et des services de douanes, se met en place. Alertés, les semi-rigides des services des Garde-côtes arrivent, à 9 heures 50, sur les lieux afin de sécuriser le plan d'eau. Ils sont rapi-

dement rejoints par les semi-rigides de la protection civile. Simultanément, les éléments de la 1ère BPFM mettent en place le dispositif de sécurité au niveau du quai Conakry. A 9 heures 52, arrivent les éléments de la protection civile, y compris la cellule mobile d'intervention dans les risques chimiques, biologiques, radiologiques. Le remorqueur Zabana II arrive sur les lieux à 9 h 53 et entreprend immédiatement l'opération de refroidissement de la paroi bâbord du carferry. A bord, le feu est maîtrisé, à 9 heures 55, par les marins. A 10 heures, les deux marins blessés lors de l'intervention, sont évacués vers le CHU d'Oran, par les éléments de la protection civile. Cependant, vers 10h02, le mécanicien de bord alerte le commandant du navire concernant une fuite au niveau d'une cale, qui occasionne un déversement de gas-oil dans le bassin du port. Alerté, le commandant du port ordonne un déploiement du barrage flottant (anti-pollution) pour confiner la zone polluée du bassin de Mostaganem.

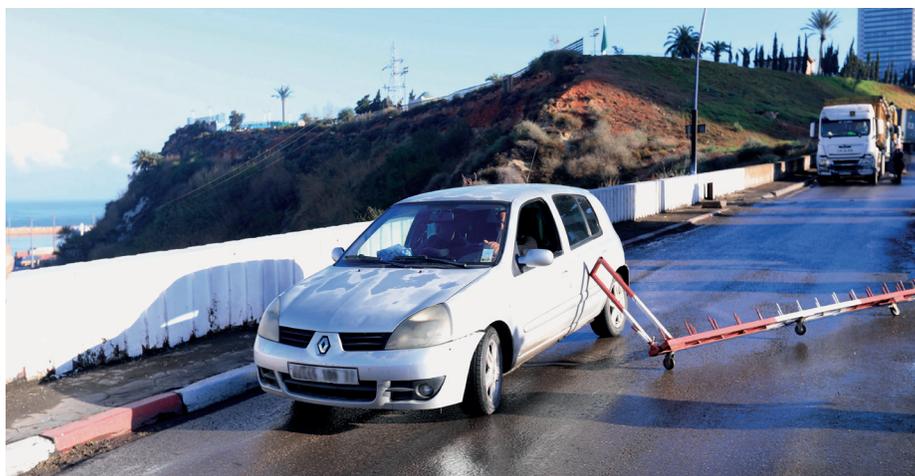
L'opération a débuté à 10 heures 20. A 10 heures 25, un marin découvre, lors de sa ronde, un bagage suspect abandonné à l'intérieur de la cabine n° 5161. Informé, le commandant de bord, appelle, à 10 heures 28, le PFSO qui donne l'alerte. Suite à cela, un dispositif de sécurité renforcé est mis en place. Ainsi les éléments de la 1ère BPFM se déploient sur le côté terrestre du quai Conakry et ceux du Service National des Garde-Côtes sur le plan d'eau. Le commandant de bord ordonne, à 10 heures 29, l'évacuation de l'équipage au niveau d'une zone de rassemblement sur le quai. Les artificiers de la 1ère BPFM débutent ensuite leur intervention à bord du carferry. Au bout de 10 minutes, les éléments de la BPFM concluent que le bagage ne présente aucun danger. Malgré cela, à 10 h 41, les éléments de la cellule mobile d'intervention dans les risques chimiques, biologiques et radiologiques de la protection civile interviennent à bord et constatent que le colis ne présentait aucune substance chimique. A leur tour, les services des douanes interviennent et constatent que le colis ne contient aucun produit prohibé et que le bagage contenait des effets vestimentaires oublié par un passager. L'opération de dépollution du bassin a pris fin à 10 heures 45, et la fin de l'exercice à 10 heures 47. Un débriefing entre le commandant de bord et les intervenants des services de sécurité du port eut lieu à bord même du carferry.



## Exercice de sûreté

## Intrusion d'un véhicule et incendie

«Un véhicule léger a forcé l'accès à l'enceinte portuaire par la nouvelle route, sans obéir aux formalités de contrôle, malgré la mise en place de herses. Un accident et un début d'incendie s'en sont suivis», tel est le scénario établi dans le cadre d'un exercice réalisé, le 18 décembre 2023, par les équipes de l'EPO, en collaboration avec les services de sécurité portuaire



L'exercice a demandé l'intervention d'importants moyens, tant humains que matériels, provenant des services de police du port (1ère brigade de la police des frontières maritimes), du commissariat de sécurité du port d'Oran (CSPO), de l'unité portuaire de la protection civile, du Service National des Gardes-Côtes, des douanes, de l'entreprise portuaire (PFSO et Capitainerie notamment). L'exercice de simulation est déclenché à 10 heures par un appel des services de police qui signale la tentative d'intrusion forcée à l'enceinte portuaire par l'accès de la nouvelle route d'un véhicule léger, avec deux personnes à bord, sans marquer l'arrêt au premier point de contrôle. Continuant son parcours, le véhicule a heurté, au second point de contrôle, la herse, occasionnant la détérioration du pneu. Immédiatement, l'agent de la 1ère BPFM, affecté au barrage de police, mis en place à la sortie du port, informe que le véhicule signalé a percuté un autre véhicule léger allant dans le sens inverse. Le PFSO est également avisé instantanément de ces incidents. De suite, l'information est répercutée vers la 1ère BPFM, le CSPO, la DSP-PFSO, les

Douanes, la protection civile, la capitainerie et les garde-côtes et une cellule de crise se met en place. Un périmètre de sécurité est mis en place par la 1ère BPFM et le PFSO. Les camions se dirigeant vers la sortie du port sont déviés et un premier constat signale la présence d'une seule personne blessée à bord du véhicule accidenté. L'équipe de la protection civile arrive sur les lieux presque immédiatement et procède à l'évacuation du blessé, sous escorte policière. Le véhicule en cause prend feu mais l'incendie est rapidement maîtrisé par les éléments

de la protection civile. Entretemps, des recherches sont entamées par les éléments de la 1ère BPFM et du PFSO aux alentours du périmètre de sécurité dressé sur les lieux de l'accident. L'appel radio d'un élément de la 1ère BPFM affecté à la surveillance du navire accosté au quai de Dunkerque, signale la personne recherchée se dirigeant vers le quai Safi. Les éléments des services de sécurité portuaire (1ère BPFM et PFSO) se rendent immédiatement sur les lieux et, après une course-poursuite, arrivent à interpellé l'individu, au niveau de l'installation du silo à céréales. La personne a été conduite, sous escorte policière, au siège de la 1ère BPFM, pour investigation. Après l'enquête préliminaire réalisée par les services de la 1ère BPFM, les deux individus ont été identifiés comme des manutentionnaires occasionnels auprès de transitaires, se trouvant en état d'ébriété avancée. L'axe routier de la sortie du port fut dégagé, moins de 20 minutes après le début de l'opération. Un débriefing impliquant tous les intervenants eut lieu sur le site même de l'exercice.



## Métier

# Médecin chef à l'EPO



*L'entreprise Portuaire d'Oran (EPO) dispose, au sein de l'enceinte portuaire, de deux centres de santé, chacun coiffé par un médecin. Le docteur Taleb Ghozlane en gère l'un des deux. Ayant intégré l'EPO en mars 2015, elle a été promue, en 2022, médecin-chef de l'Entreprise Portuaire d'Oran. Nous ayant reçu, elle a bien voulu nous renseigner sur son travail et revenir sur son parcours.*

Pour ce qui est des missions du médecin de l'entreprise, le docteur Taleb s'est appliquée à nous présenter les tâches détaillées dans la fiche de poste. Ainsi saura-t-on que le médecin de l'entreprise est chargé d'assurer les visites d'embauche, les visites périodiques et le suivi médical, de veiller à la médecine sociale (consultations du personnel, ayants-droits et opérateurs du port) et d'assurer le respect des

normes médicales. Il a également à sa charge la rédaction des procès administratifs et l'établissement d'un registre de passation de consignes. Il a, en sus, pour mission de signaler les accidents de travail, avec commentaire, à travers un tableau mensuel, d'organiser des visites médicales systématiques annuelles pour l'ensemble du personnel de l'entreprise, sous convention avec un secteur sanitaire compétent et d'assurer

une couverture médicale continue, dans le cadre de la médecine préventive.

Dans le détail, le médecin du port réalise d'abord des consultations quotidiennes pour les travailleurs de l'EPO, durant la journée (de 8 à 16 heures). «Nous recevons également du personnel d'autres services portuaires (PAF et douanes, etc.). Ce sont des consultations ordinaires données par un médecin généraliste.

Nous intervenons également dans les accidents de travail qui surviennent dans l'enceinte portuaire.

Pour les cas graves, nous les évacuons directement sur l'hôpital. Pour les autres cas, nous intervenons et nous procédons à une consultation. A partir des résultats, nous décidons de l'évacuation ou du traitement sur place», détaille notre interlocutrice.

Faisant partie de la commission paritaire «Hygiène et Sécurité» de l'entreprise depuis le second trimestre 2015, le docteur Taleb participe aux réunions régulières, qui se tiennent une fois par trimestre pour débattre de la question du port des EPI, des accidents, des nuisances, etc.. La commission se réunit également, de manière extraordinaire, quand la situation le nécessite. Cette commission s'intéresse à toutes les questions relevant de l'hygiène et sécurité dans l'entreprise et aux cas d'accidents graves. Ainsi et suite à un accident de travail, une commission ad-hoc a été créée pour suivre le patient.

Enfin et en coordination avec le service social, le médecin procède à des opérations de sensibilisation, notamment sur les questions de port des équipements de protection individuels (EPI), de maladies professionnelles, de tabagisme, de port de masques, etc. «Cette année, nous avons également aidé les médecins du centre de santé du front de mer, chargés de la gare maritime. Nous assurions ce service deux fois par semaine, durant la saison estivale.»

Pour ce qui est de l'effectif, le premier centre de santé du port dispose, outre le médecin-chef d'un agent de sécurité, de deux infirmières et un

infirmier, d'une assistante sociale, d'un chef ambulancier et de sept ambulanciers.

### Covid

Durant l'entretien qu'elle nous a accordé, nous avons aiguillonné le docteur Taleb sur la période de l'épidémie de Corona virus, qui a, durant deux années, bouleversé la planète et, bien sûr, le monde des transports, dont le port d'Oran. L'épidémie de Corona virus fut une période sombre. Au port d'Oran, les conséquences se sont traduites, d'abord, par la mise en congé de nombreux travailleurs. Mais il n'était pas question que le travail s'arrête et une partie des travailleurs a été maintenue, avec cependant, des aménagements contraignants.

Faut-il rappeler que les travailleurs étaient soumis aux règles de confinement imposées à l'ensemble des citoyens, à travers le territoire national, ainsi qu'aux précautions à prendre afin de se protéger contre le virus et d'enrayer sa propagation. Par conséquent, les travailleurs étaient transportés par bus spéciaux et escortés durant leur déplacement du domicile vers les lieux de travail et vice-versa. En outre, l'ensemble des employés en poste se devaient de respecter les règles édictées sur les lieux de travail (port de masque, utilisation des gels, etc.).

«Comme d'autres travailleurs, j'ai été maintenue à mon poste de travail. Outre les consultations, j'allais également rendre visite aux travailleurs atteints et je me déplaçais souvent pour ramener le matériel (bavettes, alcool, etc.). Etant entièrement exposée, je me forçais à porter une double bavette...

Dès qu'un travailleur était positif, on le mettait en confine-

ment total. Au début de l'épidémie, le confinement durait 15 jours, il a été réduit un peu plus tard. A chaque fois qu'un travailleur était atteint, je comptais les jours et, chez moi, je ne recevais personne durant la période de confinement.

Cependant, je n'arrêtais pas de travailler ; le confinement c'était chez moi. Heureusement et malgré les risques et mon exposition, je n'ai jamais contracté le virus», nous confie notre interlocutrice.

Un autre épisode, ayant marqué l'entreprise à cette époque, fut évoqué. Il s'agit de l'incident ayant touché des éléments de la capitainerie. Au début de l'épidémie, un élément de la capitainerie était monté, dans l'exercice de ses fonctions, à bord d'un navire. Il fut infecté et le virus s'est ensuite propagé à l'ensemble des employés de la structure. L'entreprise s'est trouvée dans l'obligation de confiner la quasi-totalité du personnel de la capitainerie (une dizaine d'éléments), durant une quinzaine de jours. «Pour la continuité du service, l'entreprise s'est trouvée dans l'obligation de rappeler les éléments qui se trouvaient en repos. Il fut évidemment procédé à la stérilisation totale et préalable des locaux de la structure.»

Rappelons qu'à l'époque et à travers le monde, les navires de voyageurs s'étaient totalement arrêtés.

Malheureusement, au début de l'épidémie et du fait de l'arrêt brutal des transports à travers la planète, des voyageurs se sont retrouvés bloqués dans les ports. Il a fallu recourir à des moyens nationaux pour rapatrier nos concitoyens et des car-ferries ont été mobilisés pour le rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger.



«Les navires revenaient bondés et nous procédions, en soutien aux activités de l'établissement de santé publique du front de mer (EPSP), aux tests sur tous les voyageurs.

Ensuite, les passagers étaient embarqués, escortés par les services de sécurité et mis en confinement dans des complexes touristiques et des hôtels. Ils ne pouvaient être libérés et rejoindre leur famille qu'après 15 jours. Les véhicules des auto-passagers demeuraient dans le port et étaient stérilisés. Les propriétaires ne les récupéraient qu'après la période de confinement.

Au début, beaucoup ne croyaient pas à l'épidémie et, par conséquent, le laxisme qui a suivi en matière de précautions à prendre a fait que le risque de contracter le virus était très élevé», se rappelle notre interlo-

cutrice, qui a tenu à nous confier que l'EPO a fait des dons à l'EHU d'Oran (respirateurs, bavettes et gel hydraulique), durant cette période ô combien difficile.

## Médecine du travail

«Pour ce qui est de la médecine du travail, l'EPO a passé une convention avec l'hôpital. Selon les termes de cette convention, un médecin du travail se rend, le lundi et mercredi, au second centre de santé, tenu par le docteur Bennedjadi Sofiane. Au début, ce fut un peu compliqué. Les travailleurs ne se déplaçaient pas sur le centre et il fallait aller à leur rencontre sur le site même de leur activité. Etant donné la faiblesse de rendement, il a été décidé de renouveler la convention et un nouveau médecin a été dési-

gné. Avec ce médecin, nous intervenons directement dans les secteurs du port. Nous aménageons un bureau sur place, à chaque fois que nous nous rendons sur un secteur donné.

Depuis, ça marche bien. Nous avons même mis à sa disposition une de mes assistantes pour s'occuper des tâches préparatoires (confection des dossiers, prise de tension, etc.). Après avoir achevé le travail d'un secteur, on passe à un autre.

Sur place, le médecin du travail entreprend les visites périodiques et celles relevant des accidents du travail et des maladies professionnelles. Pour certains cas, les dossiers sont adressés à l'hôpital. Le médecin les examine avec le professeur du service. Parfois et en cas de besoin, il est prononcé un changement de poste pour le travailleur», déclare le docteur Taleb.

Notre interlocutrice nous apprend qu'elle accompagne également le médecin du travail (une dame) dans ses tournées sur le terrain et sur les sites d'accidents de travail. «Nous lui avons donné un organigramme et un plan du port. Elle est très dynamique et aime son travail. Tout se passe bien et nous gardons de bonnes relations avec l'hôpital», ajoute notre interlocutrice. Le docteur Taleb a tenu, en outre à nous préciser : « Nous venons de revoir la convention avec le chef de service de médecine du travail de l'hôpital d'Oran, le professeur Djazouli. Une entreprise dont l'effectif

dépasse les 2000 employés et qui présente beaucoup de nuisances et de facteurs de risque doit disposer d'un médecin du travail sur le site même. **L'EPO doit donc recruter un médecin** spécialiste en médecine du travail. Le médecin du travail, une fois recruté se chargera de tout ce qui est visites périodiques et des petits soucis. Pour les cas graves, c'est l'hôpital qui s'en chargera, tel que prévu par la convention qui nous lie à lui.» Interrogée sur les maladies professionnelles, le docteur Taleb nous déclare «Pour ce qui est des pathologies les plus fréquentes, nous constatons une

hausse des hypertendus et des diabétiques jeunes. Pour ce qui est des maladies professionnelles, nous enregistrons des allergies respiratoires et des douleurs articulaires. Sinon, il n'existe pas de pathologies spécifiques à l'entreprise.

Il faut dire que concernant la médecine du travail, certaines pathologies n'apparaissent que tardivement. Il s'agit donc de suivre les travailleurs sur le long terme, avec des bilans périodiques (visite, télé thorax, etc.). Les patients doivent être suivis, même après la retraite, par les services de la médecine du travail.»

## Docteur Ghozlane Taleb

**G**hozlane Taleb a commencé à travailler alors qu'elle était encore étudiante en médecine. Ce parcours et sa grande passion pour la lecture ont fortement contribué à sa formation. Ainsi a-t-elle débuté son parcours professionnel comme secrétaire de rédaction dans un journal local, fonction qu'elle a exercée durant près de deux années. «Ce travail m'a beaucoup apporté. D'un naturel plutôt timide, j'ai appris à communiquer avec les gens, à m'exprimer, à aller au contact.»

Durant sa sixième année de médecine, elle s'est investie, durant trois mois, dans le secteur de la restauration. Avec une amie, elle a géré un restaurant à Ain-el-Turck.

Après l'obtention de son diplôme de médecin généraliste, qu'elle décroche en 2009, elle travaille, durant près de deux années, dans une pharmacie «Cet emploi



m'a familiarisé avec les médicaments.» Ensuite et passant par l'ANEM, le Docteur Taleb Ghozlane, fut employé, durant 5 années, dans une clinique d'hémodialyse. «Ce fut un travail dur, parce que nous faisons face à des malades lourds, qui présentaient énormément de pathologies et le rythme de travail était intense. Je travaillais un jour sur deux avec une présence de 6 h du matin à 21 heures. Mais c'est

une période qui m'a permis de beaucoup apprendre.»

Elle a eu également à assurer des remplacements dans des cabinets privés.

Le Docteur Taleb a intégré, enfin, l'Entreprise Portuaire d'Oran, en mars 2015. Elle assura le service, toute seule, durant une année et demi.

Après 7 années de labeur, elle fut promue médecin-chef en 2022.

## Une activité en pleine progression

# Les voiliers amarrent au port d'Oran

*Le port d'Oran est devenu une destination de choix pour les grands navires voiliers, tant pour ses capacités d'accostage que pour la position stratégique de la ville.*



**El Mellah**

Le port d'Oran a reçu, le 10 juillet 2023, El Mellah, voilier école de la marine nationale. Le majestueux navire a accosté au quai de Conakry.

Long de 110 mètres, le trois-mâts, éclatant de blancheur, a longuement glissé sur les eaux calmes du port, pour venir doucement accoster le long du quai de Conakry. Les Oranais et les visiteurs de la ville pouvaient contempler, du haut du front de mer et de la rampe du Commandant Ferradj, l'imposant bâtiment, ses trois mâts de plus d'une cinquantaine de mètres de hauteur, les immenses vergues qui soutiennent les voiles et le complexe gréement fait de cordages et de poulies... Cette escale entre dans le cadre de la campagne «Été 2023 » allant du 7 juillet au 10 août. Cette campagne d'instruction, précise un communiqué du Ministère de la Défense Nationale, est «une étape importante dans le parcours de formation des élèves-officiers actifs en première et deuxième année de la formation fondamentale à l'Ecole supérieure maritime de Tamenfoust (1ère Région militaire), qui leur a permis d'enrichir leurs connaissances théoriques et d'évaluer leurs capacités d'adaptation aux conditions de navigation ainsi que leur maîtrise des différents types d'armes et équipements à bord». Soulignons que le voilier a pour missions la formation des élèves officiers de marine, la représentation du pavillon de l'Etat sur la scène internationale et la participa-

tion à des régates. Il est à rappeler que ce navire, construit en Pologne, selon les spécifications de la Marine Nationale algérienne, a été, après sa réception, inauguré le 5 décembre 2017, par le Général-Major Gaïd Salah. Au plan des caractéristiques techniques, le voilier a une longueur de 110 mètres pour une largeur de 14,5 mètres, pour une hauteur de mât de 54 mètres. Avec ses 3200 tonnes, le navire dispose de 3200 m<sup>2</sup> de surface de voile et peut prendre 222 personnes à son bord. Durant son escale, le voilier a reçu, le 12 juillet, la visite de messieurs le Commandant de la 2ème Région Militaire et le commandant de la Façade Maritime Ouest. Le voilier école a quitté le port d'Oran le 13 juillet à 9 heures 30.

### Chaplin

Le voilier école Chaplin, battant pavillon italien, après une escale au port d'Alger, a accosté, le 1er août 2023 au quai de Conakry du port d'Oran. Etaient présents pour son accueil, les services des garde-côtes, les services de sécurité et le commandant du port. Durant cette escale, le commandant du voilier a rendu une visite de courtoisie à Monsieur le Général-Major Abdelhak Benayad, Commandant de

la façade maritime Ouest. L'équipage du voilier a eu l'occasion de bénéficier d'une virée touristique dans la capitale de l'Ouest, axée autour d'une visite au fort Santa Cruz et au Musée Zabana. Suite à une panne machine durant son appareillage, le voilier a dû faire un mouvement de la passe de sortie vers le quai Sénégal. Le voilier a appareillé du port d'Oran le 05 août à 5 heures. Il est à préciser que ces escales entrent dans le cadre de la coopération bilatérale algéro-italienne. Ces deux escales, ainsi que celle du navire école «Chaplin» au port d'Alger, ont été d'ailleurs suivies par celle du navire-école algérien «El Mellah» au port italien de Civitavecchia. A cette occasion, M. l'ambassadeur d'Algérie à Rome a déclaré : «Nos deux pays partagent l'aspiration à faire de leur espace régional commun un lieu de prospérité, de paix, de stabilité, de développement durable et de coopération mutuellement bénéfique». L'ambassadeur a en outre ajouté : «cette collaboration fructueuse se manifeste dans le domaine de la formation et le partage d'expériences et de savoir-faire entre la marine algérienne et son homologue italienne», soulignant que les deux pays œuvrent à «renforcer leurs relations dans tous les domaines, en particulier dans la marine dans le but de promouvoir la paix en Méditerranée.»



## Croisières

# L'escale oranaise, de plus en plus prisée

*La destination Oran, après avoir renoué, l'année dernière, avec les croisières en Méditerranée, s'affirme de plus en plus comme une escale de choix pour ce type de voyages. En effet, dès le mois de mars et durant toute l'année 2023, des bateaux de croisière se sont succédé au port d'Oran.*



Ainsi, le jeudi 16 mars un groupe de 77 touristes, de nationalité américaine, sont arrivés à Oran, à bord du navire de croisière Corinthian V/M. Cette visite d'une journée, organisée par l'agence de voyages Touareg d'Alger, en coordination avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya d'Oran, a permis aux touristes de se rendre sur les principaux sites emblématiques de la ville d'Oran, à l'instar de la place du 1er novembre, le boulevard de l'ALN (Front de mer), la bibliothèque municipale, ainsi que les hauteurs du Murdjajo. Les touristes ont également eu l'occasion de visiter une exposition des produits d'artisanat, tenue sur la place du Maghreb

Le navire, provenant d'Alger, a mis le cap, le soir même, sur Barcelone (Espagne).

Un second bateau de croisière, le SH Diana, avec, à son bord, 64 touristes, a accosté au port d'Oran, le jeudi 20 avril 2023. Cette escale a permis aux voyageurs ; accompagnés de guides professionnels, de se rendre sur les lieux les plus attractifs de la

ville, tels la place du 1er novembre, le plateau de Sidi Abdelkader sur les hauteurs du Murdjajo, le fort Santa-Cruz, l'église de Notre-Dame du Salut, le Palais du Bey, le musée national Ahmed Zabana et l'ancienne cathédrale. Le mardi 22 août, le navire de croisière «SH Diana», avec 118 touristes, de différentes nationalités, à son bord, a encore fait escale au port d'Oran. Débarqués, les voyageurs ont bénéficié d'une visite des lieux historiques, religieux et cultu-

rels, commentés par des guides touristiques professionnels. L'année s'est enfin clôturée par l'escale du 17 octobre 2023. Le paquebot «Renaissance», de la Compagnie Française de Croisières a accosté, ce jour-là, au quai Conakry. Provenant d'Alger, le navire transportait 280 touristes, de différentes nationalités. La visite a été organisée par l'agence Zyriab voyages, en coordination avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya d'Oran. Les visiteurs, répartis en trois groupes et transportés par bus, ont parcourus trois circuits touristiques chacun. Le premier groupe, fort de 159 touristes, s'est consacré à la visite de plusieurs sites de la ville d'Oran, comme la grande mosquée Ibn Badis, le musée national Ahmed Zabana, la cathédrale du Sacré-Cœur, le fort Santa-Cruz et l'église de Notre-Dame du Salut.

Le second groupe, constitué de 22 touristes, s'est rendu à Tlemcen où il a eu à visiter les sites d'El Ourith, de la Mansourah, de Sidi Boumediène, etc. Enfin, le troisième groupe, composé de 34 voyageurs, s'est rendu sur Mostaganem, où les visiteurs ont eu à visiter les sites les plus emblématiques de la ville. Le soir même, vers minuit, le grand navire a quitté le port d'Oran, en direction de Melilla (Espagne).



## APCS et digitalisation

# Cap sur une numérisation globale

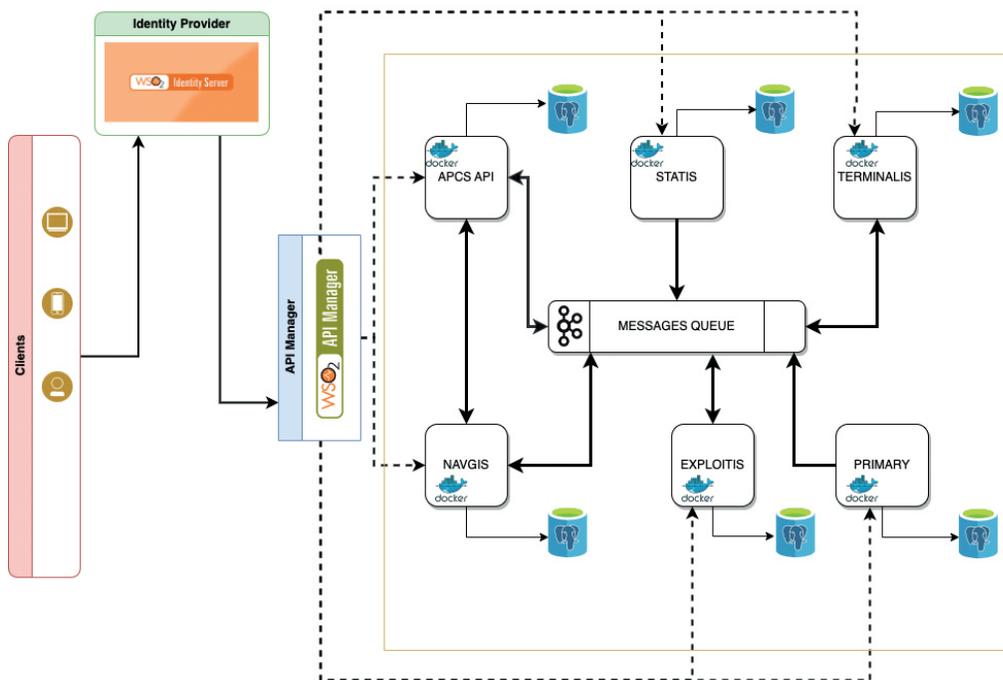


*La Direction de la Digitalisation et de la Numérisation (DDN) de l'Entreprise Portuaire d'Oran (EPO) s'est attelée à réaliser, durant le printemps de l'année 2023, un riche programme afin d'avancer dans l'accomplissement de la numérisation des activités portuaires.*

Ainsi, le 15 mars 2023 s'est tenue, à la salle de la coupole, une séance de manipulation de la plateforme APCS consacrée aux transitaires travaillant avec le port d'Oran. Cette séance, présidée par Madame Bakritli Zoubida, chef de département développement au niveau de la DDN a eu pour objet l'inscription des transitaires à la plateforme APCS et des exercices de manipulation, afin de familiariser les transitaires à l'utilisation des modules import et export de cette plateforme. Les transitaires qui n'étaient pas inscrits dans la plateforme ont été invités à le faire. Plusieurs d'entre eux se sont immédiatement inscrits et d'autres ont reçu des explications pour le faire à partir de leurs bureaux. Etant dans l'obligation de le faire, les transitaires se sont tous inscrits dans les jours qui ont succédé à la séance. Durant la séance, des exercices d'utilisation ont été également réalisés. Ainsi, des transitaires ont été appelés au podium pour simuler des opérations d'importation et d'exportation. Il est à rappeler que l'APCS (Algerian port community system) est une plateforme communautaire qui intègre l'ensemble des ports et où un agent maritime peut faire son annonce et où

un client peut procéder à ses démarches administratives (que ce soit au niveau de la douane, de la PAF, etc.) et le système portuaire. L'APCS est un guichet unique qui fonctionne en corrélation, en osmose avec les systèmes d'information de chaque port. Toujours dans le cadre de la généralisation de l'utilisation de la plateforme par les opérateurs portuaires, il a été procédé à la dotation en équipements informatiques de services de la direction du commerce, phytosanitaires, vétérinaires, et douanes. Les personnels de ces structures ont également bénéficié de séances d'utilisation de la plateforme APCS. Pour ce qui est de l'aspect informatique, une nouvelle version (V2.0) d'Escalis, enrichie par l'intégration d'un nouveau module «Terminalis», qui se veut un TOS (Terminal Operating System), permettant la gestion globale informatisée du terminal à conteneurs, a été installée. Développé en interne par les équipes de la DDN et à l'instar de Nargis, Terminalis est interfacé avec l'APCS. Il est à rappeler que la plateforme Escalis, développée par l'EPO, permet de gérer toutes les escales des navires. C'est un système qui se veut ERP (Entreprise Ressources Planner), un système global intégré. «Il s'agit

d'une seule base de données où toute la chaîne portuaire communique. Il permet la fiabilité de l'information, d'éviter la redondance et un accès rapide à l'information. Escalis se veut la traduction exacte de la chaîne logistique portuaire. Ce qui veut dire qu'Escalis récupère l'information dès l'annonce du navire sur l'APCS. Toutes les opérations liées à ce navire, cargaison comprise, sont insérées sur le système Escalis, créé par la DDN au niveau du port d'Oran. Ensuite, à chaque opération, l'information se retrouve, via les passerelles, via des messages, sur l'APCS», précise Monsieur Mohamed Sofiane Slimani, Directeur de la DDN. Le module Terminalis, récemment ajouté à la plateforme Escalis, a permis l'intégration de la digitalisation de certains processus, comme le pointage des conteneurs (vus à quai), à l'embarquement et au débarquement, grâce à des tablettes connectées. Les bons de livraison sont délivrés automatiquement. Les transporteurs n'auront qu'à saisir les données concernant les camions et les conteneurs sur des écrans tactiles. La digitalisation du pointage et du processus de livraison permet la fluidification de l'opération de livraison et d'évacuation des conteneurs.



Il est à noter, en outre, que l'opération d'extension du réseau intranet au terminal à conteneur est en cours de réalisation.

La Direction de la Digitalisation et de la Numérisation s'attelle également à étendre l'archivage électronique des documents à l'ensemble des directions et à lancer le Work-Flow correspondant. L'opération consiste à mettre en place des processus d'échanges documentaires digitaux, évitant ainsi l'utilisation de supports papier.

Concernant toujours l'année 2023, l'EPO a entrepris, avec Algérie Télécom, la mise en place d'une ligne internet spécialisée haut débit, fibre optique.

Par ailleurs, le paysage maritime algérien a vu naître un nouveau système de gestion des opérations de douane «Alces» (guichet unique de la douane) interconnecté à l'APCS, qui remplace le «Sigad».

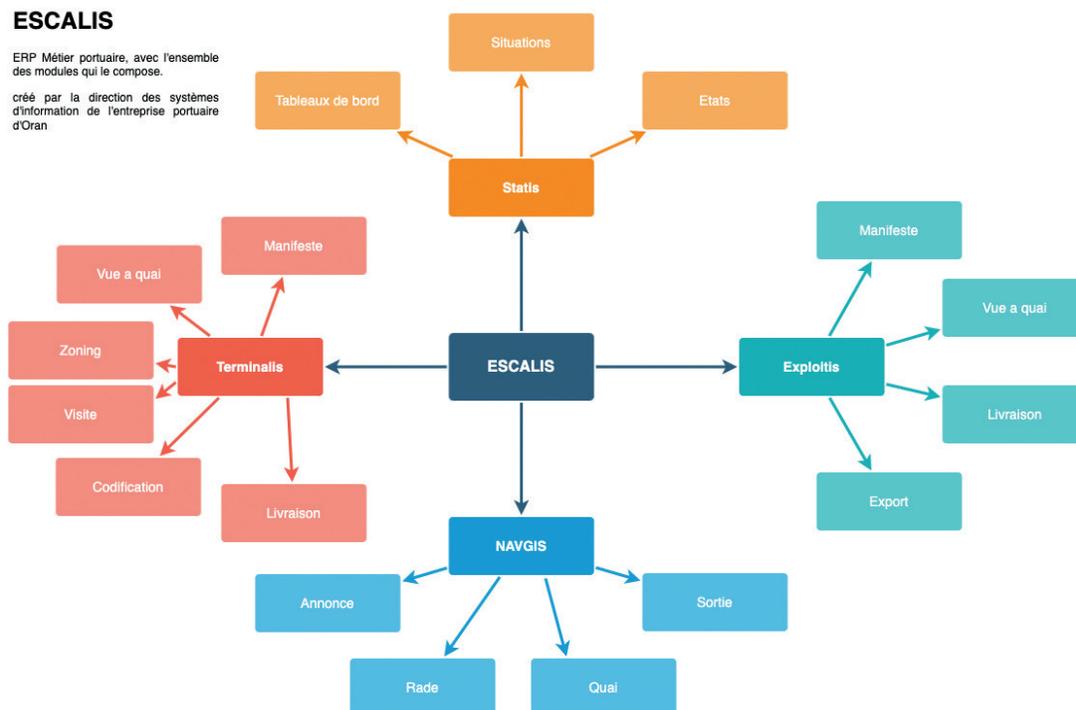
Pour ce qui est des perspectives de l'année 2024, Monsieur Slimani, Directeur de la DDN nous ap-

prend que plusieurs opérations sont d'ores et déjà enregistrées. «Pour 2024, nous avons retenu le développement de la GED (Gestion électronique des documents), l'installation de la GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur) et le lancement de la version mobile d'Escalis. Pour cette dernière opération, l'opérateur pourra consulter, sur son téléphone mobile, les notifications, les messages et les statistiques», précise notre interlocuteur.

## ESCALIS

ERP Métier portuaire, avec l'ensemble des modules qui le compose.

créé par la direction des systèmes d'information de l'entreprise portuaire d'Oran



## Importants chantiers ouverts

# Le port fait peau neuve

L'EPO a réalisé, durant l'exercice 2023, un important nombre d'opérations, en recourant soit aux moyens propres de l'entreprise (opérations de maintenance et entretien, réfection et petits aménagements notamment) soit en recourant, pour des opérations plus importantes, à la sous-traitance.



Outre les travaux de rénovation de la gare maritime, d'importants chantiers, concernant le terminal à conteneurs et des travaux de revêtements de plusieurs quais, ont été lancés et achevés durant cette année. Ainsi et concernant le terminal à conteneurs, des travaux de réalisation de deux bâches à eau ainsi que leur branchement pour son approvisionnement en eau potable, ont été entamés et achevés. Le même site a bénéficié, en outre de la réalisation d'un passage avec caniveaux pour les véhicules. De même qu'il a joui de la fourniture, l'installation et la mise en service de deux ponts bascules aériens (18 x 4 m) d'une capacité de pesage de 100 tonnes, avec cabine de dimensions 5,5 x 3,5 mètres. Sur le site même, il y eut réalisation des travaux d'un ouvrage hydraulique, y compris l'érection d'un mur de clôture.

Concernant les chantiers ayant touché des quais, on compte des travaux de réparation d'une partie du quai de Safi et de la rampe RO/RO. Le quai de Dar Es-Salem a, quant à lui, bénéficié du transfert de deux ponts bascules qui, auparavant, desservaient la zone ex-relais commercial.

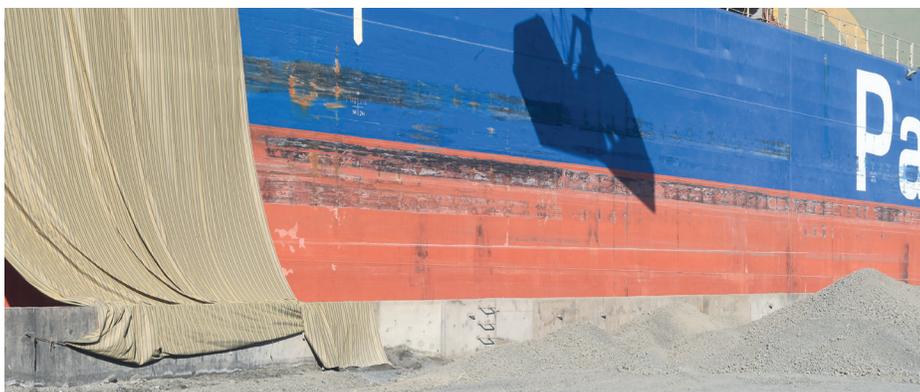
Cependant, les plus importants chantiers en la matière, ont touché surtout les quais de Gênes, Gabès et Ghazaouet. En effet et après les importants chantiers de réhabilitation de ces trois quais, il restait encore à achever l'ouvrage par les travaux de revêtement en béton bitumineux des

terre-pleins et de dallage en béton armé du quai de Gênes. Le site regroupant les trois quais (Gêne, Gabès et Ghazaouet) a nécessité également des travaux de mise en place des défenses d'accostage ainsi que de réalisation d'un muret en béton armé.

Le site dénommé «chai à vins» a également fait l'objet de travaux. Ainsi

a-t-il fallu réaliser une clôture en panneaux métalliques tout autour du local ainsi que l'aménagement intérieur en menuiserie métallique et le revêtement en alucobond du local technique. Au niveau de la gare maritime, des travaux d'aménagement ont touché, au niveau du bâtiment C, l'ex-siège de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) en vue de sa transformation en siège de la Direction des Ressources Humaines. Cette dernière a d'ailleurs fait l'objet de travaux de séparation en aluminium pour la création de bureaux.

La Direction de la Logistique a bénéficié, quant à elle, de travaux d'aménagement d'une salle d'archives et d'une salle de réunion. D'autres travaux concernent l'aménagement des ponts bascules n° 02 et 03 au niveau du silo à céréales. Des travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil des systèmes de vidéosurveillance du port d'Oran sont lancés au sein de l'enceinte portuaire.



# Bilan du trafic portuaire 2023

**A**u cours de l'exercice 2023, le port d'Oran a enregistré un volume total de fret de 10 112 151 tonnes, marquant une légère diminution de -05% par rapport à l'exercice précédent. En revanche, le trafic de conteneurs en EVP a renoué avec la croissance, enregistrant une augmentation significative de plus de 21% par rapport à 2022. Les principaux indicateurs de l'activité portuaire montrent une diminution du vrac solides, représentant 70% du trafic global. Ce segment est passé de 7 994 630 tonnes en 2022 à 7 074 904 tonnes en 2023, soit une baisse de 12%, principalement due à la diminution des exportations de clinker et de céréales. En revanche, Le volume des marchandises diverses a connu une hausse appréciable de 11%, atteignant 2 740 308 tonnes. Cette augmentation est attribuable à la croissance des marchandises conteneurisées de 15%, des autres marchandises diverses de 58%, et des produits métallurgiques de 2%. Les vrac liquides ont également augmenté de 26%, soit 61 280 tonnes, en raison principalement de la hausse des importations d'hydrocarbures + 54% et d'huiles végétales +20% par rapport à l'exercice précédent. En ce qui concerne le transport des voyageurs, le nombre de passagers en entrée et sortie par le port d'Oran a atteint 236 968 voyageurs et 75 786 véhicules, enregistrant des augmentations respectives de 11% et 25% par rapport à l'exercice 2022.



## IMPORTATION PRODUITS CONTENEURISES 2023/2022

	IMPORT		Ecart %
	2023	2022	
Conteneurs EVP	126 499	105 165	20,29

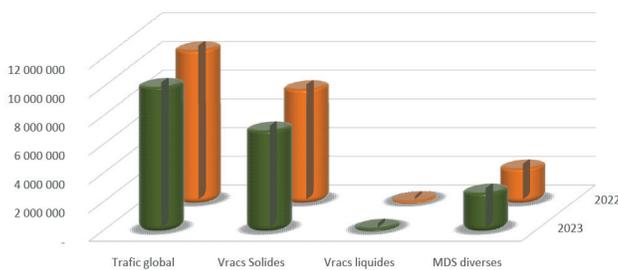
## EXPORTATION PRODUITS CONTENEURISES 2023/2022

	EXPORT		Ecart %
	2023	2022	
Conteneurs EVP	120 183	98 129	22,48

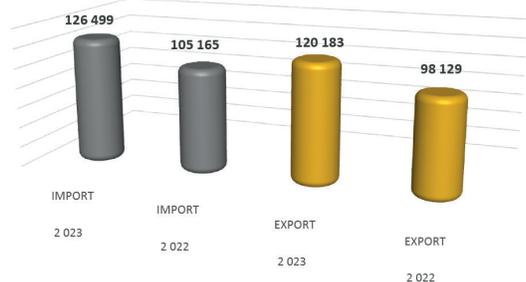
## TRAFIC PAR MODE DE CONDITIONNEMENT 2023/2022

	2023	2022	Ecart %
Trafic global	10 112 151	10 695 159	- 5,45
Vracs Solides	7 074 904	7 994 630	- 11,50
Vracs liquides	296 939	235 659	+ 26,00
MDS diverses	2 740 308	2 464 870	+ 11,17

## TRAFIC PAR MODE DE CONDITIONNEMENT 2023/2022



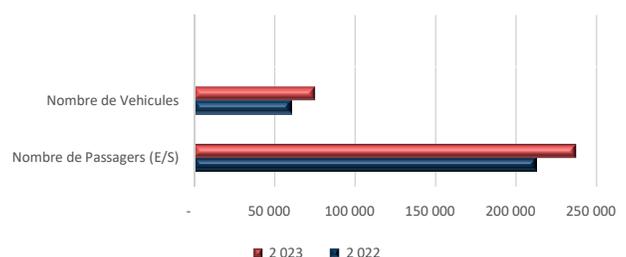
## Trafic conteneurs (EVP) 2023/2022



## TRAFIC PASSAGERS ET AUTO-PASSAGERS 2023/2022

	2 022	2 023	Ecart %
Nombre de Passagers (E/S)	212 875	236 968	+ 11,50%
Nombre de Vehicules	60 257	75 486	+ 27,50%

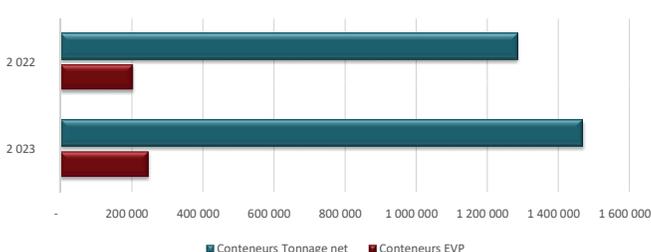
## TRAFIC PASSAGERS ET AUTO-PASSAGERS 2023/2022



## ACTIVITE CONTENEURS 2023/2022

	2 023	2 022	Ecart %
Conteneurs EVP	246 682	203 294	+ 21,34
Conteneurs Tonnage net	1 469 172	1 285 818	+ 14,26

## Activité conteneurs 2023/2022





**SOLIDAIRES AVEC LA PALESTINE**



**Entreprise Portuaire d'Oran**

**TEL : 041 33 24 41 / 041 33 24 97 / 041 33 24 49**

**FAX : 041 33 24 98**

**Adresse : 01 RUE 20 AOUT - ORAN**

**Site web : [www.port-oran.dz](http://www.port-oran.dz)**